

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

EUGÈNE RAIGA

## **Les finances et le régime fiscal de guerre de l'Angleterre**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 59 (1918), p. 5-20

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1918\\_\\_59\\_\\_5\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1918__59__5_0)

© Société de statistique de Paris, 1918, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

## II

### LES FINANCES ET LE RÉGIME FISCAL DE GUERRE DE L'ANGLETERRE

MESSIEURS,

L'Angleterre qui, comme la France, lutte pour la vie, a été un peu lente, au début, à s'ébranler dans sa masse. Son effort s'est intensifié peu à peu. Aujourd'hui, il est prodigieux : effort militaire, effort économique, effort financier. Rien de plus passionnant que d'en suivre les manifestations.

Les finances et le régime fiscal de guerre de l'Angleterre sont un sujet particulièrement instructif. Il a donné lieu déjà à des travaux nombreux : livres, articles de revues, rapports parlementaires. Le sujet de cette communication n'est donc pas à proprement parler, un sujet neuf (1). Aussi bien, aucun auteur, me semble-t-il, ne peut avoir la prétention de tirer des statistiques sur les finances de guerre anglaises des idées très nouvelles ou purement originales. La raison en est simple : les Anglais n'ont pas innové, ils ont suivi les précédents des guerres antérieures. Je rappellerai que M. Paul Leroy-Beaulieu, dans son *Traité de la Science des Finances*, a développé avec une richesse de documentation et une puissance d'analyse qu'il ne saurait être question d'égaliser les méthodes financières et fiscales de l'Angleterre, et j'ajoute que, dans les grandes lignes, rien n'a été changé depuis lors. Sans doute, le budget de 1909-1910 de M. Lloyd George, à l'occasion duquel un conflit aigu a surgi entre Lords et Communes pour aboutir au *Parliament-Act de 1911*, marque une date dans l'évolution fiscale de l'Angleterre. Mais tout cela était en devenir, en gestation depuis de longues années. C'a été un aboutissement, ce n'est pas une révolution. Même au cours de cette guerre terrible, gouffre sans fond qui engloutit les milliards, l'Angleterre est demeurée strictement fidèle aux grandes traditions de son histoire. Son souci permanent a été surtout d'adapter ses méthodes éprouvées aux nécessités du présent. Bien que tout soit en germe dans le passé, il n'en est pas moins intéressant de rechercher comment, au milieu de ce cataclysme, nos alliés britanniques ont accompli ce travail d'adaptation et dans quelle mesure et comment ils ont réussi à maintenir leurs vieilles et bonnes méthodes financières.

Quel chiffre atteignent les dépenses de la Grande-Bretagne après trois années de guerre, quelle aide puissante elle a apportée aux Alliés, par quels moyens elle s'est procuré les ressources immenses qu'exige la lutte où elle est engagée avec nous, quelle politique fiscale elle a suivie, tels sont les points que, dans une esquisse nécessairement très rapide, je m'efforcerai d'éclaircir à l'aide des documents statistiques que j'ai pu me procurer.

---

(1) J'ai moi-même publié deux études sur ce sujet dans la *Revue départementale*, numéros de mars 1916 et de mars 1917.

## DÉPENSES DE GUERRE DE L'ANGLETERRE

L'effort financier de l'Angleterre est fonction de son effort militaire. Au début de la guerre, elle n'avait qu'un corps expéditionnaire de 150.000 hommes au plus. Elle a levé et créé, sous la puissante impulsion de lord Kitchener, une armée formidable : 5 millions d'hommes ! qu'il a fallu équiper, armer, approvisionner de canons légers et lourds, de munitions de tous calibres, nourrir et ravitailler de tout le nécessaire. Dépenses énormes auxquelles viennent s'ajouter les dépenses de la flotte et les prêts aux Alliés et Dominions.

Prenons la situation au 4 août 1917, soit après trois années de guerre. A cette date, le montant des *votes of credit* accordés par la Chambre des Communes atteint le chiffre de £ 4.640 millions (46 milliards de francs), sans tenir compte du *vote of credit* de £ 650 millions, dernier en date et sur lequel les dépenses en cours de ces derniers mois sont imputées. Et ce n'est pas tout. Les *votes of credit* sont destinés à faire face : 1<sup>o</sup> à la Marine, à la Guerre et aux Munitions; 2<sup>o</sup> aux prêts aux Alliés et aux Dominions; 3<sup>o</sup> aux approvisionnements, aux chemins de fer et divers. Il faut ajouter à ce chiffre le montant des dépenses d'administration intérieure du pays et du service de la dette, et nous pouvons fixer le montant total de la dépense nationale, du 4 août 1914 au 4 août 1917, à £ 5.150 millions (51 milliards 750 millions de francs).

« C'est un chiffre qui confond l'imagination, disait dans son dernier *Budget Speech* M. Bonar Law... C'est un chiffre colossal, mais je ne pense pas qu'il soit un chiffre effrayant (*appalling*).

« Il est évident, ajoute-t-il, que les armées que nous avons réunies et qu'ont réunies nos Alliés ne peuvent être maintenues sur ce pied indéfiniment. Tout ce qu'on peut espérer est que nous les maintiendrons à cet énorme chiffre assez longtemps pour battre nos ennemis. De même, en ce qui concerne les finances, nous ne pouvons espérer continuer sur ce pied indéfiniment, mais j'estime au moins que nous sommes en état de continuer assez longtemps pour avoir la certitude que ce ne sont pas des raisons financières qui pourraient nous empêcher d'obtenir la victoire..... »

La dépense moyenne quotidienne était de 1.500.000 livres en 1914-1915. Elle s'est élevée à 3.500.000 livres en 1915-1916. Elle a été de 6 millions de livres dans la dernière période de l'année 1916-1917. Elle atteint 7 millions de livres environ depuis le 1<sup>er</sup> avril dernier.

## AVANCES AUX ALLIÉS

Dans ces chiffres sont compris les prêts ou avances faits aux Alliés et Dominions, qui constituent des dépenses recouvrables et dont la charge ne pèsera sans doute pas longtemps après la fin des hostilités sur la Grande-Bretagne. Les gouvernements qui se sont succédé depuis le début de la guerre, de même que les trois chanceliers de l'Échiquier qui ont eu successivement la gestion des finances, MM. Lloyd George, Mac Kenna et Bonar Law, tous ont proclamé le principe de solidarité des divers pays belligérants au point de vue financier qui nous occupe. M. Bonar Law disait, le 14 décembre 1916 :

« L'ancien premier ministre, M. Asquith, a déclaré, et cela va de soi, que dans la lutte où nous sommes engagés, les avances aux Alliés font autant partie de nos dépenses, sont aussi nécessaires pour le but que la nation veut atteindre, que si ces sommes étaient destinées à l'équipement de nos propres troupes combattant sur les champs de bataille de France... »

Et, le 27 juillet dernier, il revenait sur la même idée : « Nous avons soutenu, disait-il, qu'en réalité, c'était une seule campagne qui était entreprise et ce que nous avons à faire était d'aider par tous moyens en notre pouvoir la conduite générale de cette campagne, ce qui impliquait l'assistance à nos Alliés aussi largement que s'il s'était agi d'argent dépensé par nos propres services. »

Tel est le principe qui n'a cessé de guider la politique de la Grande-Bretagne. En effet, dès le début de la guerre, elle a supporté elle-même la totalité des dépenses afférentes aux fournitures faites à tous les pays alliés et provenant du Royaume-Uni. En outre, jusqu'au moment où les États-Unis sont venus participer à la lutte, elle a assumé, pour certains pays alliés, le paiement de la totalité des dépenses que ces pays ont faites à l'étranger. Enfin, pour tous les Alliés sans exception, elle a assumé le paiement d'une certaine partie des dépenses faites en dehors de chez eux.

Aujourd'hui, les États-Unis prennent à leur charge les approvisionnements de toutes sortes qui sont demandés par les Alliés à ce pays. Ce secours des États-Unis est d'autant plus précieux et était d'autant plus opportun que l'Angleterre était à la veille de ne plus pouvoir le donner elle-même aux Alliés. « Ce n'est un secret pour personne, déclarait avec franchise M. Bonar Law, le 27 juillet dernier aux Communes, que nous avons dépensé si largement nos ressources que celles qui étaient disponibles pour les paiements aux États-Unis étaient sur le point d'être épuisées, quand notre grande Alliée est entrée dans la lutte. » Le Gouvernement anglais, en effet, pour faire face à ces besoins, après avoir acheté ou emprunté les valeurs de dollars détenues dans les portefeuilles des particuliers en Angleterre, en était arrivé à en décider la réquisition mesure extrême qui témoignait en même temps de la raréfaction des valeurs américaines et de l'énergie du Gouvernement qui ne reculait devant aucun moyen pour continuer son aide financière aux Alliés.

Quelle a été l'importance de ce concours ? Lors du *vote of credit* du 27 juillet 1917, M. Bonar Law a fourni aux Communes le chiffre du montant des avances faites aux Alliés et Dominions depuis le début de la guerre jusqu'à cette date. Elles se montaient à ce moment à 1.025 millions de livres (soit 25.625 millions de francs). Dans ce total général, les avances aux Dominions sont comprises pour 146 millions de livres sterling seulement. Le montant des avances propres aux Alliés est donc de 879 millions de livres sterling, soit 21.975 millions de francs, 22 milliards en chiffre rond.

Dans les 128 milliards 750 millions que nos alliés britanniques avaient dépensé au 4 août 1917, sont compris les 25 milliards 625 millions de francs d'avances aux Alliés et Dominions. Par quels moyens financiers la Grande-Bretagne a-t-elle réussi à s'acquitter de ces obligations formidables ?

## POLITIQUE FINANCIÈRE DE L'ANGLETERRE

L'Angleterre a des traditions financières, des méthodes qui ont subi l'épreuve du temps et prouvé leurs bienfaits. Elle les maintient jalousement pendant cette guerre, autant qu'il est en elle. Tout d'abord ne jamais faire un emprunt sans se procurer immédiatement les ressources normales correspondantes pour en payer les intérêts, et sans prévoir également un système d'amortissement, voilà une politique dont elle ne s'est jamais affranchie.

« La façon dont le crédit britannique, disait M. Mac Kenna dans son *Budget Speech* du 4 avril 1916 à la Chambre des Communes, a fait face aux besoins immenses de la guerre actuelle semble vraiment merveilleuse à ceux qui n'étaient pas familiarisés avec nos méthodes et nos ressources financières; mais quand, à l'examen, il apparaît que nous n'empruntons jamais une livre sterling sans prendre d'avance, au moyen d'impôts nouveaux, les mesures suffisantes pour assurer à la fois le service des intérêts et celui d'un important fonds d'amortissement, on voit alors quels sont les principes sur lesquels peut être édifié le crédit national. Avec ce système, les créanciers de la nation ont l'entière assurance que leurs capitaux aussi bien que leurs intérêts sont également en sécurité. »

Bonne règle dont nous ne saurions trop faire notre profit.

Autre tradition. Ne pas faire porter tout le poids d'une guerre sur les générations futures, ne leur laisser supporter seulement que ce dont la génération présente est dans l'impossibilité d'assumer elle-même la charge, tel est l'enseignement que l'on retire de l'histoire des guerres antérieures. Même dans la guerre en cours qui dévore des milliards, ce principe n'a pas été perdu de vue et les Anglais, bien qu'obligés de demander à l'emprunt la plus grande partie des ressources nécessaires, n'en ont pas moins tenu à en assurer le respect en obligeant les contribuables à de très grands sacrifices.

« Si nous n'avons pas recours à des impôts, à de lourds impôts, disait M. Lloyd George (1) dans son *Budget Speech* au début des hostilités, nous nous trouverons pour la première fois abandonner les traditions respectées par ce pays dans toutes les guerres auxquelles il s'est trouvé mêlé. » Et il rappelait deux précédents, celui des guerres napoléoniennes et celui de la guerre de Crimée. La dépense totale des premières a été de £ 831 millions. Sur cette somme, les emprunts donnèrent 440 millions et ce n'est pas moins de 391 millions que Pitt et ses successeurs demandèrent aux impôts. Le coût de la guerre de Crimée fut de £ 67.500.000; sur cette somme on demanda 32 millions à l'emprunt, et 35.500.000 à des impôts spéciaux établis pendant la guerre.

Une autre tradition britannique non moins remarquable et qui s'est établie progressivement pendant la deuxième moitié du dix-neuvième siècle jusqu'à nos jours, peut se caractériser par cette idée dominante : le contribuable doit pourvoir aux dépenses publiques, non seulement en proportion de ses facultés, mais en raison inverse des difficultés de sa vie (2). D'où, comme conséquence,

---

(1) Discours du 17 novembre 1914 à la Chambre des Communes.

(2) Léon SAY, *Solutions démocratiques de la question des impôts*, t. I, p. 52.

la tendance constante, qui s'est accentuée avec l'arrivée au pouvoir des radicaux, à une diminution des impôts indirects — par quoi les Anglais entendent les impôts sur les objets de consommation — qui pèsent plus lourdement sur les classes pauvres, et à l'augmentation des impôts directs sur le revenu ou la fortune acquise. L'*Income Tax*, l'impôt anglais sur le revenu, avec son complément le *Super Tax* constituent « le centre et l'ancre de salut du système financier de l'Angleterre ».

Tels sont les véritables impôts de guerre des Anglais. Ils sont d'une élasticité extraordinaire. Il suffit, dans les moments critiques, d'une augmentation du taux de l'impôt pour lui faire rapporter des centaines de millions au budget.

Nous verrons de quel secours ont été ces impôts au cours de cette guerre.

Nous avons rappelé les principes essentiels qui guident traditionnellement nos alliés d'outre-Manche dans leur politique financière. Comment les ont-ils mis en pratique depuis le commencement des hostilités?

#### EMPRUNTS ET IMPÔTS BRITANNIQUES

Dès le début, le Gouvernement britannique a émis des bons du Trésor en quantité suffisante pour se procurer les sommes nécessaires aux premiers besoins engendrés par la guerre. Puis il a fait des émissions de bons de l'Échiquier, puis des emprunts à long terme. Mais en même temps il demandait à l'impôt des ressources sans cesse accrues pour le service de ces emprunts. Non seulement il a tenu à honneur de demeurer dans la pratique de cette sagesse élémentaire, mais il a voulu, au surplus et comme par le passé, faire supporter à la génération présente une large part du poids de la guerre et il a fait rendre chaque année à l'impôt des recettes bien supérieures à celles qu'exigeaient les services d'administration intérieure et le paiement des intérêts de ses appels au crédit. Cette tradition excellente, il l'a maintenue avec une énergie tenace, en dépit des difficultés de l'heure présente, dans toute la mesure du possible.

Sur les 5.150 millions de livres, soit 128.750.000.000 de francs qui forment l'ensemble des dépenses de la Grande-Bretagne depuis le début des hostilités jusqu'au 4 août 1917, quelle est la part de l'impôt, quelle est la part de l'emprunt?

Nous avons vu, ainsi que le rappelait M. Llyod George, que les dépenses des guerres napoléoniennes et de la guerre de Crimée avaient été couvertes à peu près, moitié par ressources d'emprunt, moitié par ressources d'impôt. Cette proportion évidemment ne pouvait être maintenue aujourd'hui, au cours d'une guerre qui exige des dépenses qui confondent l'imagination. Cependant c'est merveille de considérer le chiffre des recettes budgétaires au cours de ces trois années de guerre.

Du 1 <sup>er</sup> août 1914 au 31 mars 1915, les recettes se sont élevées à.	£ 168.134.000 (1)
Les recettes encaissées en 1915-1916 ont atteint. . . . .	336.766.824
Les recettes pour 1916-1917 ont été de. . . . .	573.427.582
Soit un total de. . . . .	£ 1.078.328.406

(1) Dès novembre 1914, les impôts ont été augmentés et l'*income-tax* doublé.

C'est donc à près de 27 milliards de francs que se monte la part des impôts affectés aux dépenses de la Grande-Bretagne au 31 mars 1917, soit au cours de trente-deux mois de guerre.

Si, en prenant pour base les évaluations budgétaires de l'année financière en cours 1917-1918 lesquelles ont été fixées à £ 638.600.000, nous faisons état des recettes des quatre mois, avril, mai, juin, juillet, c'est plus de 212 millions que nous avons à ajouter au chiffre précédent à la date du 4 août, et nous arrivons au total approximatif de 1.300 millions de livres, pour trois années complètes de guerre. Ce chiffre est sans doute inférieur à la réalité, car nous savons que des plus-values assez sensibles sur les évaluations ont été enregistrées.

Quoi qu'il en soit, au cours de trois années de guerre, le montant total des dépenses étant de £ 5.150 millions, il y a été pourvu à l'aide des recettes budgétaires jusqu'à concurrence d'au moins £ 1.300 millions.

D'où cette constatation :

Ensemble des dépenses du 4 août 1914 au 4 août 1917 . . . . .	128.750 millions de francs.
Recettes budgétaires (£ 1 milliard 300 millions), soit . . . . .	32.500 —
	<hr/>
Dépenses soldées sur fonds d'emprunt . . . . .	96.250 millions de francs. .

La part des impôts et produits divers ressort à 25,24 %.

La part de l'emprunt à 74,76 %.

Si l'on rappelle que le montant des recettes budgétaires de la dernière année normale 1913-1914 était exactement de . . . . .	£ 198.243.000
Et si l'on met en regard le chiffre des évaluations de l'année en cours 1917-1918, soit . . . . .	638.600.000
L'on voit qu'au cours des trois années de guerre les impôts ont été augmentés de . . . . .	<hr/> £ 440.357.000

En chiffres ronds, le budget anglais est passé de 5 milliards de francs (1913-1914) à 15 milliards 965 millions en 1917-1918, en augmentation de tout près de 11 milliards.

Voilà comment les Anglais font des finances de guerre.

Quelle admirable persistance à maintenir les saines traditions de leur politique ! Avec de pareils budgets, non seulement ils pourvoient à toutes les obligations de leur dette, mais encore ils chargent lourdement les épaules du contribuable d'une grande part du poids de la guerre. Quel souci de l'avenir ! Quelle prévoyance ! En demandant à la génération présente d'énormes sacrifices, ils allègent d'autant la charge de leur dette. Et pour cette dette qui s'augmente tous les jours, ils n'ont pas manqué de prévoir un fonds d'amortissement considérable qui leur permettra en une quarantaine d'années, ils l'espèrent tout au moins, de se libérer complètement et d'arriver ainsi rapidement à débarrasser leurs budgets du poids mort des arrérages.

Il faut montrer maintenant avec quel souci de la justice, ils ont réparti la charge de leurs impôts entre les différentes classes sociales. Nous avons dit que leur tendance de plus en plus accentuée, depuis le milieu du dix-neuvième siècle, était de diminuer les impôts de consommation qui pèsent plus lourdement sur les classes les plus nombreuses et d'augmenter les impôts directs et les

droits de succession, c'est-à-dire les impôts assis sur le revenu et la fortune acquise.

Comme dans d'autres pays d'Europe, le mouvement démocratique est venu en Angleterre apporter des modifications profondes dans le régime politique. L'aristocratie anglaise, en présence de la situation nouvelle créée par l'accession au pouvoir des représentants des classes populaires, n'a pas manqué, après une résistance sans succès, de mettre en œuvre cet esprit de transaction, familier aux hommes d'affaires, qui permet au corps politique en tenant compte des faits et de la valeur des forces en opposition, d'évoluer souvent de façon profonde sans grands soubresauts, en faisant l'économie d'une révolution et des catastrophes qu'elle entraîne avec elle.

C'est cet esprit de souplesse et de prévoyance qui a amené les Anglais à créer ce merveilleux instrument fiscal, l'*Income Tax*, grâce auquel, au cours de cette guerre, comme depuis de longues années, ils ont pu faire face à leurs obligations financières tout en ménageant les forces contributives des classes populaires, et en demandant à celles qui sont les plus aptes à les supporter les sacrifices les plus considérables.

Il serait impossible de donner une idée précise de la politique fiscale anglaise depuis le début des hostilités, sans rappeler en quelques mots les principes essentiels de leur système d'impôts sur le revenu.

#### L' « INCOME TAX » ET LE « SUPER TAX »

Alors qu'il était ministre des Finances, M. Ribot disait, il y a quelques mois, à la Chambre des Députés, pour répondre à certaines impatiences, qu'il avait fallu plus de quatre-vingts ans aux Anglais pour s'accoutumer à l'*Income Tax*. Les plus grandes réformes, en effet, ne s'imposent pas du premier coup. L'origine de cet impôt remonte à 1798. A cette époque, il avait été établi de façon provisoire. Supprimé pendant un certain nombre d'années après les guerres de Napoléon, il fut rétabli en 1842 par Robert Peel, au moment où le Gouvernement britannique dégrevait considérablement les droits d'importation sur les matières premières. Il fut sans doute ardemment combattu pendant les premières années. A plusieurs reprises, les chanceliers de l'Échiquier, émus des plaintes qu'il soulevait, en promirent la suppression. Mais, depuis une quarantaine d'années, il ne semble pas que personne ait jamais cherché à le faire rayer de la législation en vigueur. Non seulement il est à l'abri de tout projet de suppression, mais il est admis, par tous les partis aujourd'hui, comme l'instrument fiscal constituant la base la plus solide de l'édifice financier de la Grande-Bretagne. N'est-ce pas un chancelier de l'Échiquier conservateur, Sir Michael Hicks Beach, depuis Lord Saint-Aldwyn, qui disait, le 14 avril 1902, à la Chambre des Communes : « Pourquoi l'*Income Tax* est-il toujours considéré comme notre grand instrument financier (*financial engine*) en temps de guerre? Pourquoi? Assurément pour cette raison qu'il peut être augmenté sans porter dans l'industrie et le commerce cette perturbation qu'amène toujours nécessairement avec elle l'augmentation des autres impôts. »

Quels sont donc les caractères principaux de cet impôt sur le revenu?

Il comprend, comme l'on sait, cinq impôts distincts frappant les différentes

sortes de revenus, autrement dit cinq cédules. La cédule *A* atteint les revenus des propriétés bâties et non bâties; la cédule *B* les bénéfices agricoles; la cédule *C* les revenus provenant des fonds publics anglais, coloniaux et étrangers; la cédule *D* les bénéfices du commerce, de l'industrie et des professions libérales, ainsi que les dividendes, intérêts, rentes et revenus divers non spécifiés dans les autres cédules; la cédule *E* les traitements des fonctionnaires civils et militaires, des employés des sociétés, compagnies, banques, les pensions et annuités, etc...

En principe, l'*Income Tax* constitue un impôt sur les différentes sources de revenus. Mais, en fait, il est devenu un impôt personnel sur le revenu global avec déclaration et tarifs progressifs. En effet, l'exemption des petits revenus, l'extension des réductions (*abatements*) (1) accordées aux contribuables jouissant de revenus modestes ou ayant des charges de famille, la distinction établie en 1907 en vue de l'application de taux différents, entre les revenus « gagnés » et les revenus « non gagnés », toutes ces réformes n'ont cessé de transformer le caractère qu'il avait à l'origine. Pour obtenir les exemptions ou les réductions prévues par la loi, le contribuable se trouve amené à déclarer la totalité de son revenu et à subir le contrôle des agents du fisc. Sans doute la déclaration est facultative. Il peut s'y soustraire s'il craint par une déclaration de son revenu global de révéler sa situation réelle aux fonctionnaires locaux et aux commissaires de l'*Income Tax*; mais comme il ne lui est possible de bénéficier des diminutions auxquelles il a droit que par le moyen d'une déclaration, en fait, plutôt que d'y renoncer, il s'y soumet avec empressement et sans gémir (2).

A l'*Income Tax* se superpose le *Super Tax*.

Les contribuables dont les revenus de toute nature dépassent un certain chiffre, aujourd'hui 3.000 livres (3), sont soumis à cet impôt, à tarifs progressifs également, pour la partie de leur revenu qui dépasse 2.500 livres. Et dans ce cas, la déclaration du revenu global est obligatoire avec des sanctions sévères. En cas d'omission, une amende est prononcée qui peut s'élever jusqu'à 50 livres (2.500 francs), et le retard apporté à la déclaration après le jugement condamnant à l'amende est sanctionné par une astreinte de 50 livres par jour. Enfin l'administration a un pouvoir discrétionnaire de taxation d'office.

Ces deux impôts sur le revenu, au cours de la présente guerre, ont subi des augmentations énormes. Sans doute les impôts indirects de consommation (*customs and excise*) ont été également augmentés (bière et alcool, sucre, cacao, café et chicorée, thé), de nouveaux impôts sont venus frapper les divertisse-

---

(1) Les contribuables ayant moins de £ 130 de revenu sont exempts de l'*Income Tax*. Ceux dont le revenu atteint £ 130, mais ne dépasse pas £ 700, bénéficient d'une certaine réduction. Les revenus gagnés (*earned*) sont moins imposés que les revenus non gagnés (*unearned*). Au chef de famille ayant des enfants de moins de seize ans est accordée une réduction suivant leur nombre quand le revenu ne dépasse pas £ 500, etc.

(2) M. J. C. STAMP dans son livre *British Incomes and Property*, fait cette réflexion : « Le poids de l'impôt calculé sur un revenu imposable au plein tarif sans le bénéfice des *abatements* et autres réductions prévues par la loi constitue par lui-même une lourde pénalité automatique (*It forms in itself a heavy automatic penalty*) », p. 322.

(3) Avant la guerre £ 5.000.

ments (théâtres, cinémas, etc.), les allumettes et les eaux minérales, les automobiles et les motocycles, l'essence, etc. Mais c'est l'*Income Tax* et le *Super Tax* qui ont procuré les plus larges recettes.

#### L'IMPOT SUR LES EXCÉDENTS DE BÉNÉFICES

Au cours de la guerre, à ces impôts est venu s'ajouter l'impôt sur les excédents de bénéfices. Tout d'abord fixé à 50 % en 1915, il a été porté pour l'année budgétaire 1916-1917 à 60 %. Voici à cet égard comment s'exprimait le chancelier de l'Échiquier, M. Mac Kenna, le 4 avril 1916 :

« ...Le sentiment général était que les bénéfices extraordinaires devaient être soumis à un impôt spécial et ce sentiment était partagé dans la majorité des cas par ceux-là mêmes qui jouissent de ces bénéfices. J'ai vu des propositions tendant à porter le taux de l'impôt de 50 % à 60 %, à 70 %, à 80 %, à 90 % et voire même à 95 %. Ceux qui ont fait des propositions de cette nature ne peuvent avoir examiné la question dans toute sa portée. Une grande firme dépassant de beaucoup ses opérations habituelles ne peut le faire, dans la plupart des cas, sans accepter de grandes responsabilités et sans courir de grands risques. En outre, nous ne devons pas perdre de vue qu'après la guerre, beaucoup de commerçants auront à lutter avec des concurrents neutres qui ont été en mesure, grâce aux prix de guerre, de constituer d'immenses réserves de capitaux qui n'ont pas été soumis à taxation. Ce sont là des considérations que, dans l'intérêt suprême du pays, il ne faut pas négliger. Mais, il est un autre point de vue dont il ne faut pas non plus oublier de tenir compte. De grands bénéfices sont maintenant en voie de se réaliser... Nous ne pouvons pas négliger l'effet que produit sur l'esprit public le spectacle de grandes fortunes accumulées pendant la guerre alors que tant de personnes ont à supporter des charges très lourdes sur des revenus sérieusement amoindris. »

Après ces considérations d'intérêt national et de justice également impressionnantes, le chancelier de l'Échiquier, en 1916, arrivait à cette conclusion qu'il fallait limiter à 60 % le taux de l'impôt sur les excédents de bénéfices. Ce taux depuis a été majoré.

M. Bonar Law, dans son discours du 2 mai dernier sur le budget de 1917-1918 a déclaré qu'il était obligé, pour amener les recettes au niveau des besoins, de proposer de porter à 80 % le taux de cet impôt, en dépit des objections qui peuvent être présentées. « Je sais tout ce que l'on peut dire à cet égard, a-t-il déclaré et j'ai reçu de nombreuses députations du commerce et de l'industrie; malheureusement, un accroissement des recettes est nécessaire et j'en suis venu délibérément à cette opinion, qu'il n'y a pas d'autre forme d'impôt qui, dans l'ensemble, soit plus juste ou moins préjudiciable aux intérêts nationaux » (*Which would be fairer or less detrimental to national interests*). La Chambre des Communes lui a donné gain de cause.

M. Mac Kenna, pour 1916-1917, évaluait les recettes au taux de 60 % de l'impôt sur les excédents de bénéfices à 86 millions de livres (2.150 millions de francs). Il a produit exactement 139.920.000 livres, y compris le *munitions levy*, soit 3.498 millions de francs, ce qui fait ressortir une plus-value de plus de 1.340 millions de francs sur les prévisions budgétaires.

Et maintenant, pour indiquer de la manière la plus frappante comment les Anglais, au cours des trois dernières années budgétaires, ont fait jouer l'impôt sur le revenu et les impôts indirects, les chiffres valent mieux que tous les exposés.

Voici un tableau comparatif des recettes avant la guerre (1913-1914) et des recettes effectives de l'année 1916-1917.

Les impôts indirects (douanes et accises) par quoi les Anglais entendent les impôts sur les objets de consommation, s'élevaient en 1913-1914 à 1.876 millions de francs. Ce chiffre représentait 46,02 % du montant total des impôts proprement dits. Dans la même année financière, les impôts directs, y compris le timbre suivant la classification anglaise (1), atteignaient le chiffre de 2.199.725.000 francs, soit 53,98 %.

En 1916-1917, cette proportion a été considérablement modifiée en faveur des impôts directs. L'*Income Tax* qui en 1913-1914 avait rapporté à l'Échiquier — ce qui était alors considéré comme une lourde charge — 47 millions de livres, produit aujourd'hui £ 205 millions, soit 5.125 millions de francs. En considérant le montant du produit des impôts proprement dits, soit 514 millions de livres, les impôts indirects sont dans la proportion de 24,7 %, les directs dans la proportion de 75,3 %. En considérant le total des recettes, soit £ 573 millions, les impôts indirects y sont représentés par 22,10 % et les impôts directs par 67,50 %.

Ces chiffres comparatifs sont le témoignage le plus éloquent de la tendance de plus en plus accentuée des Anglais de demander directement aux revenus la plus large part des sacrifices. Ces impôts, nous l'avons dit, ont un caractère nettement progressif. Pour les revenus les plus élevés le taux de l'*Income Tax* a été porté à 5 shillings par livre, soit 25 % du revenu imposable. Avec l'impôt supplémentaire (*Super Tax*), un contribuable anglais ayant £ 100.000 de rente (2.500.000 francs), a à payer à l'Échiquier plus de 36 % de son revenu.

Si ces deux impôts combinés atteignent lourdement les grandes fortunes, l'*Income Tax* seul frappe également de façon de plus en plus modérée au fur et à mesure qu'on descend l'échelle des revenus, toutes les classes même les plus modestes. Avant la guerre, la limite d'exemption à la base était fixée depuis de longues années à £ 160 (4.000 francs). Cette limite, en vue d'augmenter le produit de l'impôt, a été abaissée à £ 130 (3.250 francs), de telle sorte qu'aujourd'hui les ouvriers eux-mêmes acquittent, à des taux assez bas, l'impôt sur le revenu.

Ces impôts (*Income Tax* et *Super Tax*) sont d'une élasticité merveilleuse. Tous les ans depuis la guerre, les prévisions sont dépassées et les budgets anglais se soldent par des excédents de recettes remplissant de fierté les chanceliers de

---

(1) Selon la classification de la Trésorerie anglaise les impôts indirects comprennent tous les droits de douane, lesquels sont à proprement parler des impôts à l'entrée sur les objets de consommation, et les droits d'accise, impôts de consommation à l'intérieur, à l'exception de la taxe sur les voyageurs en chemins de fer et les licences. Les impôts directs comprennent : les licences, la taxe sur les voyageurs en chemins de fer, les droits de succession, le timbre, l'impôt sur les terrains et maisons (*Land tax* et *House duty*) l'*Income Tax* et le *Super Tax*, la taxe sur les excédents de bénéfices et le *Land value duty* (Voir BERNARD-MALLET, *British Budgets*, p. 493).

**Comparaison des recettes britanniques effectives en 1913-1914 et en 1916-1917.**

NATURE DES RECETTES	ANNÉE NORMALE 1913-1914		ANNÉE 1916-1917		DIFFÉRENCE		POURCENTAGE des RECETTES en 1916-1917
					EN PLUS (+) OU EN MOINS (-)		
	LIVRES STERLING	FRANCS	LIVRES STERLING	FRANCS	LIVRES STERLING	FRANCS	
Douanes . . . . .	75.040.000	1.876.000.000	126.941.000	3.173.625.000	+ 51.901.000	+ 1.297.625.000	22,1
Impôts indirects, droits de succession, etc. . . . .	27.359.000	688.975.000	81.232.000	780.800.000	+ 3.873.000	+ 96.825.000	5,4
Timbre . . . . .	9.966.000	249.150.000	7.878.000	196.950.000	- 2.088.000	- 52.200.000	1,4
Land Tax et House-duty . . . . .	2.700.000	67.500.000	2.560.000	64.500.000	- 120.000	- 3.000.000	0,4
Income Tax et Super Tax . . . . .	47.249.000	1.181.225.000	205.013.000	5.125.825.000	+ 157.764.000	+ 3.944.600.000	35,8
Impôts sur les excédents de bénéfices . . . . .	"	"	189.920.000	3.498.000.000	+ 199.920.000	+ 3.498.000.000	24,4
Land value duty . . . . .	715.000	17.875.000	521.000	13.025.000	- 194.000	- 4.850.000	0,1
<b>TOTAL DES IMPÔTS . . . . .</b>	<b>163.029.000</b>	<b>4.075.725.000</b>	<b>514.105.000</b>	<b>12.852.625.000</b>	<b>+ 351.076.000</b>	<b>+ 8.776.900.000</b>	<b>89,6</b>
Service postal . . . . .	21.190.000	529.750.000	24.350.000	608.750.000	+ 3.160.000	+ 79.000.000	
Télégraphe . . . . .	3.080.000	77.000.000	3.350.000	83.750.000	+ 270.000	+ 6.750.000	6,0
Téléphones . . . . .	6.580.000	163.250.000	6.400.000	160.000.000	- 180.000	- 3.250.000	
Terres de la Couronne . . . . .	630.000	13.250.000	650.000	16.250.000	+ 120.000	+ 3.000.000	0,1
Canal de Suez et prêts divers . . . . .	1.580.000	39.500.000	8.055.817	201.895.425	+ 6.475.817	+ 161.895.425	1,4
Divers . . . . .	2.304.000	57.600.000	16.516.765	412.919.125	+ 14.212.765	+ 355.319.125	2,9
<b>REVENUS NE PROVENANT PAS D'IMPÔTS . . . . .</b>	<b>35.214.000</b>	<b>880.350.000</b>	<b>59.322.582</b>	<b>1.488.064.550</b>	<b>+ 24.108.582</b>	<b>+ 602.714.550</b>	<b>10,4</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL . . . . .</b>	<b>198.243.000</b>	<b>4.956.075.000</b>	<b>573.427.582</b>	<b>14.335.689.550</b>	<b>+ 375.184.582</b>	<b>+ 9.379.614.550</b>	<b>100,0</b>

l'Échiquier. Voici un tableau comparatif des prévisions et des résultats du budget 1916-1917 :

**Prévisions et résultats du budget de 1916-1917.**

	Prévisions	Recettes effectuées	Plus-value ou moins-value sur les prévisions
	— £	— £	— £
Douanes. . . . .	71.000.000	70.561.000	— 439.000
Impôts indirects. . . . .	65.000.000	56.380.000	— 8.620.000
Droits sur les successions. . . . .	30.000.000	31.232.000	+ 1.232.000
Timbre . . . . .	7.000.000	7.878.000	+ 878.000
<i>Land tax and House duty</i> . . . . .	2.650.000	2.580.000	— 70.000
<i>Income Tax et Super Tax</i> . . . . .	195.000.000	205.033.000	+ 10.033.000
Impôts sur les excédents de bénéfices.	86.000.000	139.920.000	+ 53.920.000
<i>Land values</i> . . . . .	475.000	521.000	+ 46.000
<hr/>			
Produit des impôts . . . . .	457.125.000	514.105.000	+ 56.980.000
<hr/>			
Postes, téléphones, télégraphes. . . . .	36.100.000	34.100.000	— 2.000.000
Terres de la Couronne . . . . .	550.000	650.000	+ 100.000
Suez canal, etc. . . . .	5.000.000	8.055.817	+ 3.055.817
Divers . . . . .	3.500.000	16.516.765	+ 13.016.765
<hr/>			
Revenu ne provenant pas d'impôts. . . . .	45.150.000	59.322.582	+ 14.172.582
<hr/>			
Total général . . . . .	502.275.000	573.427.582	+ 71.152.582

Comme on le voit, en face des prévisions budgétaires arrêtées à £ 502 millions, s'alignent £ 573 millions de recettes encaissées, soit un excédent de £ 71 millions (1.775 millions de francs). Les recettes des impôts seuls s'élèvent à £ 514 millions dépassant de £ 224 millions le produit des impôts de l'année précédente de 1915-1916. « Que cette plus-value formidable ait été obtenue par voie d'impôt, s'écrit le *Times*, en notant ces résultats, au cours d'une année qui a été marquée par la souscription du colossal emprunt de guerre (lequel a produit 25 milliards de francs), voilà un record dont le pays a le droit d'être fier. » Et cette plus-value de £ 71 millions est due précisément pour £ 10 millions à l'*Income Tax et Super Tax*, pour £ 54 millions à l'*Excess profits duty* et pour £ 2 millions aux droits de succession et au timbre. Les douanes et les impôts indirects ont donné au contraire une moins-value.

**LA RICHESSE DE LA GRANDE-BRETAGNE ET LES GRANDES FORTUNES**

Ces résultats sont dus à la grande richesse de nos voisins d'outre-Manche. Non seulement, la Grande-Bretagne est très riche, mais dans ce pays se trouve en nombre relativement restreint d'immenses fortunes. Dans son livre (*British budgets*) (1) M. Bernard Mallet estimait à 2.200 millions de livres (55 milliards de francs) le revenu de ce pays en 1913. Il rappelle que, répondant à une question qui lui était posée à la Chambre des Communes le 28 mai 1913, le chancelier de

(1) Pages 434 et 435.

l'Échiquier a déclaré que le nombre des citoyens assujettis à l'*Income Tax* et au *Super Tax* était d'environ 1.100.000. En prenant pour base le chiffre de 4,54 représentant le nombre moyen de personnes par famille en Angleterre, la classe des assujettis à ces deux impôts comptait 5 millions de personnes, soit un neuvième de la population recensée (46 millions d'habitants en 1913), avec un revenu de 900 millions de livres (22.500 millions de francs), soit 180 livres par tête, et, si l'on prend le nombre des contribuables eux-mêmes (1.100.000) comme équivalant au nombre de familles dans cette classe (hypothèse arbitraire, mais vraisemblable) le revenu moyen par famille serait de 820 livres (soit 20.500 francs). Le restant, soit 41 millions d'habitants, représentant la classe des non-assujettis à l'*Income Tax* se partagerait un revenu total de 1.300 millions de livres, ou environ 32 livres par tête, ou, en estimant à 9 millions le nombre de familles dans cette classe, 144 livres par famille (3.600 francs).

Ces calculs si suggestifs de M. Bernard Mallet se rapportent à l'année précédant la guerre.

Il n'est pas douteux qu'en raison de l'augmentation du taux des salaires et du prix de toutes choses le revenu dit national, c'est-à-dire l'ensemble des revenus des particuliers, n'ait augmenté au cours de cette guerre. M. Lloyd George l'évaluait l'année dernière à 65 milliards de francs. Le nombre des assujettis à l'*Income Tax* a dû également s'accroître sensiblement du fait de l'abaissement de la limite d'exemption de £ 160 à £ 130(1).

En ce qui concerne les grandes fortunes, les statistiques du *Super Tax* nous fournissent des renseignements précieux. Je trouve dans le livre de M. J. C. Stamp (2), *British Incomes and Property* (p. 337) le tableau suivant du plus vif intérêt, qui ne donne malheureusement des indications que jusqu'à l'année 1914-1915. Les chiffres qui y sont contenus permettent cependant de se faire une idée exacte de l'importance des revenus que frappe le *Super Tax* et du nombre des personnes qui y sont assujetties.

Années	Revenu imposé		Nombre des personnes imposées au <i>Super Tax</i>
	£	Francs	
1909-1910. . . . .	139.664.000	3.491.600.000	11.348
1910-1911. . . . .	142.890.000	3.472.225.000	11.682
1911-1912. . . . .	151.950.000	3.798.750.000	12.399
1912-1913. . . . .	158.800.000	3.970.000.000	13.000
1913-1914. . . . .	170.150.000	4.253.750.000	13.850
1914-1915. . . . .	230.850.000	5.771.250.000	28.800

Les chiffres de 1914-1915 révèlent un accroissement considérable du revenu imposé et du nombre des contribuables. Cet accroissement est dû à l'abaissement à 3.000 livres de la limite à partir de laquelle le *Super Tax* est dû. On sait qu'avant la guerre le *Super Tax* n'atteignait que les personnes ayant au moins un revenu de £ 5.000. En 1913-1914, 13.850 personnes acquittaient le *Super Tax*

(1) Un article de la *Nineteenth Century*, de juin 1917 (page 1368), indique que le nombre des assujettis à l'*Income Tax* a atteint 3.200.000 en 1916-1917.

(2) London, 1916, chez P. S. Kingand Son. L'auteur étant un fonctionnaire de l'*Inland Revenue*, ses statistiques peuvent être considérées comme ayant un caractère officiel.

avec un revenu imposé de £ 170.150.000 (4.253.750.000 francs). Le nombre des contribuables, du fait de la réforme, a atteint, en 1914-1915, 28.800 avec un revenu imposé de £ 230.850.000 (5.771.250.000 francs). Le *Super Tax*, on le voit, est l'impôt de 28.800 multi-millionnaires.

J'emprunte au même ouvrage (p. 338) un autre tableau donnant pendant trois années financières, 1911-1912, 1912-1913 et 1913-1914, par classes de revenus, le montant du revenu imposé et le nombre de personnes assujetties au *Super Tax*.

Classes	Année 1911-1912		Année 1912-1913		Année 1913-1914	
	Revenu imposé	Nombre de personnes	Revenu imposé	Nombre de personnes	Revenu imposé	Nombre de personnes
	£		£		£	
Revenus de :						
£ 5.000 à £ 10.000 .	55.049.000	8.143	55.207.000	8.087	57.713.000	8.388
£ 10.000 à £ 15.000 .	25.190.000	2.090	26.415.000	2.186	28.224.000	2.339
£ 15.000 à £ 20.000 .	13.987.000	813	14.609.000	847	16.572.000	965
£ 20.000 à £ 25.000 .	9.770.000	442	10.415.000	470	11.070.000	496
£ 25.000 à £ 35.000 .	11.558.000	393	11.785.000	401	13.260.000	454
£ 35.000 à £ 45.000 .	7.581.000	191	7.634.000	196	8.628.000	217
£ 45.000 à £ 55.000 .	5.428.000	109	5.485.000	109	6.265.000	126
£ 55.000 à £ 65.000 .	3.350.000	57	3.521.000	60	3.803.000	64
£ 65.000 à £ 75.000 .	2.523.000	36	2.628.000	38	2.997.000	43
£ 75.000 à £ 100.000 .	5.008.000	57	5.423.000	62	5.621.000	64
Au-dessus de £ 100.000.	12.506.000	68	13.062.000	75	13.435.000	75

Ce tableau donne une idée très nette de l'importance et du nombre des grandes fortunes en Angleterre avant la guerre. En 1913-1914, il y avait en Angleterre 75 contribuables ayant plus de 100.000 livres de revenu (2.500.000 francs) et possédant ensemble un revenu imposable de £ 13.435.000, soit 336 millions de francs.

Ces données statistiques, tant pour l'*Income Tax* que pour le *Super Tax*, expliquent, sans qu'il soit besoin de commentaires, et l'élasticité de ces impôts et leur productivité. On conçoit aisément qu'avec de telles fortunes particulières, les effets du « tour de vis » soient immédiats et féconds.

Résumons. La Grande-Bretagne, en trois années de guerre, a dépensé près de 129 milliards de francs, sur lesquels elle a avancé environ 25 milliards 500 millions aux Alliés et aux dominions. Elle a fait largement appel au crédit pour solder ses immenses dépenses. Mais, fidèle aux méthodes du passé, elle a tenu à porter ses recettes permanentes de 5 milliards de francs avant la guerre à près de 16 milliards en 1917-1918, en augmentation de 11 milliards. Elle a voulu ainsi, conformément aux précédents, assurer d'abord le service de ses emprunts et aussi acquitter, dans une notable proportion, les frais de guerre, de façon à n'hypothéquer l'avenir que de la part inévitable. Au surplus, conformément à ses conceptions de la justice en matière fiscale, elle a demandé 75 % de ses recettes aux impôts sur le revenu et la fortune acquise, et 25 % seulement aux impôts indirects.

Telle est, dans ses traits les plus caractéristiques, la politique financière et fiscale que, respectueux des meilleures traditions de leur histoire, les Anglais ont instituée dès le début des hostilités, avec cette énergie calme et inébranlable

qui est le fond du caractère de leur race. Pas de doctrines transcendantes, pas de verbalisme, pas d'atermoiements. Un seul principe : l'intérêt national. Tout s'y subordonne. Ils vont jusqu'au bout du possible.

Outre que cette politique, en leur permettant de prêter largement leur concours aux Alliés, leur fait le plus grand honneur, elle leur donne le moyen de maintenir le bon renom du crédit britannique dans le monde et leur offre cet avantage que, la guerre finie, ils pourront, au lieu d'augmenter leurs impôts déjà portés au maximum, leur faire subir une réduction peut-être importante. Ainsi la paix, au lieu de leur réserver un surcroît de charges, leur apportera un soulagement. C'est ce rayon de soleil que laissait entrevoir le chancelier de l'Échiquier quand il présentait, l'année dernière, son projet de budget pour 1916-1917 à la Chambre des Communes. Sans doute son calcul, la guerre durant au delà de l'époque qu'il avait envisagée, peut se trouver empreint aujourd'hui d'un peu d'optimisme et la réduction éventuelle d'impôts qu'il évaluait à 85 millions de livres sera évidemment de moindre amplitude. Mais ce qui paraît vraisemblable, c'est que le budget de la Grande-Bretagne, de 16 milliards environ de francs aujourd'hui pourra, tous frais de guerre payés, être ramené, après liquidation, à un chiffre inférieur. Et c'est une belle perspective.

Pour être complet, il conviendrait — mais il faut se borner — d'indiquer les mesures hardies que le Gouvernement britannique n'a pas hésité à prendre, pour maintenir la situation économique, base fondamentale de la prospérité financière, et quels efforts il a tentés pour assurer au cours du change un niveau normal : développement des exportations, restriction des importations, achat, emprunt et même réquisition des valeurs américaines détenues par les sujets britanniques, campagne énergique dès 1915 pour prêcher les économies publiques et privées et restreindre les gaspillages, action vigoureuse pour augmenter la main-d'œuvre, la production agricole, etc. Dans tout cela, l'action du Gouvernement s'est manifestée avec une force croissante : l'interventionisme s'est généralisé, intensifié, sans que personne, me semble-t-il, ait éprouvé le besoin de dénoncer l'intrusion du socialisme d'État. C'est qu'en Angleterre, en ce moment surtout, les considérations doctrinales sont de peu de poids. On marche au canon. Il s'agit de gagner la guerre, *to win the war*, et, pour arriver au but, rien ne coûte, rien n'arrête. Le sens instinctif de la liberté individuelle, enraciné dans le tréfonds de l'âme britannique, met d'ailleurs les Anglais à l'abri, j'en ai la conviction, de tout danger d'organisation étatiste tyrannique dans l'avenir.

On ne peut que s'incliner avec un sentiment de vive admiration devant l'effort énorme que fait la Grande-Bretagne pour coordonner toutes ses énergies, en vue de son propre salut et pour le triomphe de la noble cause, commune à tous les Alliés, de l'indépendance et de la civilisation.

La France est riche, mais à un moindre degré que l'Angleterre. L'Angleterre n'a aucune portion de son territoire occupé par l'ennemi. Notre pays a lamentablement souffert, il est cruellement éprouvé. Sa politique financière de guerre ne pouvait prétendre revêtir d'aussi brillants aspects que celle de son alliée d'outre-Manche. Mais elle eût pu peut-être, en dépit des circonstances défavorables, montrer moins de pusillanimité, plus de confiance et plus de vigueur

dans l'action. Le service de nos emprunts n'est pas encore à l'heure actuelle entièrement assuré à l'aide de ressources permanentes. Comme les fils prodigues, nous en sommes encore à payer l'intérêt de nos dettes avec des fonds d'emprunt..... Mais je m'arrête, mon sujet se limitant aux finances anglaises.

Je me garderai de demander à mes concitoyens d'imiter, en tout ce qu'elle fait, l'Angleterre. Conseil trop facile. Quoi de plus simple, en effet, dit Léon Say, que de ramasser dans un voyage une plante parce qu'on la trouve belle et de l'emporter pour orner son jardin; mais quoi de moins sûr que de tenter une semblable acclimatation, si on n'a pas recueilli assez d'indications pour pouvoir créer chez soi, à la plante transplantée, des conditions d'existence sensiblement à celles dont elle jouissait dans son pays d'origine? Ce qu'il faut emprunter aux nations voisines, ajoute-t-il avec infiniment de raison, ce sont avant tout leurs bonnes méthodes, quand elles en ont.

J'ai montré que l'Angleterre en a, et d'excellentes. Je voudrais que la politique financière et fiscale de mon pays s'en inspirât, autant que la richesse nationale et les conditions douloureuses qui nous sont faites le permettent, avec un unique souci subordonnant tous les autres : l'intérêt national.

Eugène RAÏGA.

---